

Curieux ?



Indécis ?



DAJLOZ  
FORMATION

Exigeant ?



# Une innovation Dalloz Formation

La solution de formation pensée pour les avocats

## Qu'est-ce que **le Pass Avocat** ?

- > Accès à toutes les formations Dalloz en illimité
- > Tous les thèmes, toutes les dates, tous les formats\*
- > Pendant 1 an
- > Pass nominatif et individuel

Découvrez l'offre de Dalloz Formation sur [www.dalloz-formation.fr](http://www.dalloz-formation.fr)

Vos formations  
Dalloz  
**en illimité**  
pendant **1 an**



Découvrez aussi  
**le Pass Cabinet**

- > Pass utilisable par tous les avocats et le personnel du cabinet.
- > Pour **6, 9 ou 12 jours** de formation au choix dans l'ensemble de l'offre Dalloz Formation
- > Pendant 1 an.

\* CGV et CPV consultables sur <http://www.dalloz-formation.fr>



## Pourquoi choisir **le Pass Avocat** ?

- > Actualiser en continu vos connaissances
- > Vous perfectionner ou vous spécialiser dans de nouveaux domaines
- > Organiser librement votre agenda pour rendre compatibles formations, audiences et rendez-vous clients
- > Optimiser votre budget formation
- > Rencontrer des formateurs de haut niveau et spécialistes renommés
- > Échanger avec vos pairs sur les bonnes pratiques professionnelles
- > Bénéficier de l'accompagnement permanent d'une équipe pédagogique

**Dalloz Formation,**  
la référence de la formation juridique

Plus d'informations sur :  
[www.dalloz-formation.fr](http://www.dalloz-formation.fr) - Tél. : 01 40 64 13 00  
E-mail : [inscription@dalloz.fr](mailto:inscription@dalloz.fr)

## Curieux ?

Vous désirez élargir votre champ de compétence et tirer parti de l'actualité juridique dans vos pratiques professionnelles.



## Indécis ?

Vous hésitez entre plusieurs thématiques mais vous voulez maîtriser votre budget formation.



## Exigeant ?

Vous recherchez des formations de qualité animées par des spécialistes de renom.



## Parmi nos intervenants

« 2019 sera une année de turbulence législative en droit des sociétés, au vu des réformes engagées. La formation est le moyen idéal afin d'anticiper ces évolutions pour sécuriser ses pratiques. »

**Yan Freyria-Courtois**  
Avocat associé du Cabinet  
ALCYA CONSEIL



« Venez confronter vos pratiques suite à la réforme du droit des contrats... »

**Grégory Mouy**  
Avocat au Barreau de Paris,  
associé fondateur du Cabinet  
Mouy Dangleterre



« Tirez parti des changements législatifs et jurisprudentiels en droit de la concurrence et de la distribution. »

**Jean-Louis Fourgoux**  
Avocat à la Cour de Paris  
et au Barreau de Bruxelles,  
spécialiste en droit  
économique et en droit  
européen de la concurrence

## Un accès illimité à :



### Toutes les formations

Formations ouvertes visant à l'acquisition ou au développement des compétences. Dalloz Formation propose plus de 300 thématiques pensées pour les professionnels du droit.



### Toutes les conférences

Journées, matinées, workshops pour comprendre les enjeux de l'actualité et en tirer parti dans vos pratiques professionnelles. À Paris ou en région, des rendez-vous d'actualité animés par des intervenants de renom.



### Toutes les webformations

D'une durée de 2 heures chacune, ces webformations vous permettront d'actualiser vos connaissances et de poser vos questions en temps réel au formateur.



### La Convention Dalloz Avocats

L'événement incontournable de la profession d'avocat à Paris



« La loi ELAN va à nouveau réformer en profondeur le droit immobilier, nous vous accompagnons pour maîtriser les nouveaux dispositifs de cette réforme. »

**Gérald Bettan**  
Avocat au Barreau de Paris

« Le droit de la construction fait l'objet de constantes évolutions jurisprudentielles et réglementaires : venez confronter vos pratiques à ces changements. »

**Cyrille Charbonneau**  
Avocat associé du Cabinet  
Aedes Juris

**Virginie Pourtier**  
Avocat associé du Cabinet  
Aedes Juris



M.  Mme

Nom\*  Prénom\*

Raison sociale

Fonction\*

SIRET\*  Code NAF/APE

Adresse

Code postal  Ville

Tél.\*  Fax

E-mail\*

\* Champs obligatoires

**Oui, je souscris le Pass Avocat au tarif 2019 de 3 400€<sup>HT</sup> soit 4 080€<sup>TTC</sup>**

J'effectue mon règlement par virement sur le compte  
(BNP Paribas IBAN FR76 30004 01328 00013193945 04)

Je joins mon règlement par chèque à l'ordre de : Dalloz Formation

À réception de votre bulletin de souscription et du règlement, une facture vous est adressée. Votre Pass est valable **1 an** à compter de la date de la facture. Pendant cette période, vous pouvez vous inscrire à toutes les formations Dalloz éligibles de votre choix.

**Le Pass est nominatif, personnel et incessible** y compris au sein d'une même structure. Vous pouvez indiquer les prochaines sessions auxquelles vous participerez sur ce bulletin de souscription ou effectuer vos inscriptions ultérieurement, en nous envoyant un bulletin d'inscription, pendant la durée de validité du Pass.

Consultez le détail sur notre site : [www.dalloz-formation.fr](http://www.dalloz-formation.fr)

### Signature et cachet de l'entreprise/du cabinet

(Votre inscription doit être obligatoirement signée et tamponnée)

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente de Dalloz Formation et les conditions particulières du Pass Avocat consultables sur [www.dalloz-formation.fr](http://www.dalloz-formation.fr)

La sélection de vos formations n'est pas obligatoire au moment de la souscription du Pass Avocat. Vous pouvez librement vous inscrire aux différentes sessions choisies tout au long de la durée de votre Pass, sous réserve que la session ait lieu au cours de sa période de validité.

Je vais demander une prise en charge au FIF-PL et indique obligatoirement mes trois premières formations.

### JE RÉSERVE DÈS À PRÉSENT MA PLACE AUX FORMATIONS SUIVANTES

#### Formation 1

Titre : .....

Réf. : ..... Date : .....

#### Formation 2

Titre : .....

Réf. : ..... Date : .....

#### Formation 3

Titre : .....

Réf. : ..... Date : .....

#### Formation 4

Titre : .....

Réf. : ..... Date : .....

### MES CENTRES D'INTÉRÊT :

Efficacité professionnelle

Compliance - Gestion des risques

Droit des affaires

Droit des sociétés

IP/IT – Données personnelles

Gestion patrimoniale de l'entreprise

Anglais juridique

Banque - Assurance

Droit immobilier

Construction - Urbanisme - Environnement

Droit social - GRH

Droit des particuliers

Procédures - Stratégie contentieuse -  
Médiation

### Ce bon de commande dûment complété vaut inscription définitive

Bulletin à renvoyer : **Par courrier** : DALLOZ FORMATION - 45 rue Liancourt - 75014 Paris

**Par Fax** : 01 40 64 54 69 - **Par e-mail** : [inscription@dalloz.fr](mailto:inscription@dalloz.fr)

Découvrez aussi le **Pass Cabinet** : informations et inscription sur [www.dalloz-formation.fr](http://www.dalloz-formation.fr)